

# Communiqué de presse

## Molenbeek-Saint-Jean adopte la charte « Égalité filles-garçons » dans ses crèches communales



Le Conseil communal du 22 avril 2026 a approuvé l'adhésion de la commune de Molenbeek-Saint-Jean à la charte « Égalité filles-garçons », portée par la cellule Égalité des chances de Bruxelles Pouvoirs locaux.

Cette charte constitue un outil concret destiné à accompagner les milieux d'accueil de la petite enfance dans la promotion d'un environnement plus égalitaire, inclusif et respectueux, dès le plus jeune âge.

La petite enfance est une période déterminante dans la construction des représentations et des comportements. À

**travers cette initiative, la commune affirme sa volonté de lutter activement contre les stéréotypes de genre et de favoriser l'épanouissement de chaque enfant, indépendamment de son sexe dans les quatre crèches communales.**

L'échevin des Crèches et de la petite enfance, Amet Gjanaj, souligne que « *cette charte renforce notre volonté d'offrir un accueil de la petite enfance de haute qualité, où chaque professionnel-le dispose des outils et formations nécessaires pour accompagner les enfants dans un cadre bienveillant et équitable* ».

### Une démarche concrète dans les crèches communales

Adoptée pour l'ensemble [des quatre crèches communales francophones](#), cette charte vise à :

- Promouvoir une éducation exempte de stéréotypes ;
- Garantir à chaque enfant la liberté de choix dans les jeux et les activités ;
- Encourager l'expression de toutes les émotions ;
- Soutenir les équipes éducatives via des formations et des temps de réflexion ;
- Intégrer ces principes dans les projets pédagogiques ;
- Veiller à un environnement inclusif, respectueux et équitable.

Les équipes des crèches communales sont pleinement associées à cette dynamique et veillent à traduire ces principes dans les pratiques quotidiennes : **diversité des jeux, langage inclusif, valorisation de chaque enfant et attention portée à l'égalité dans les interactions.**

L'échevine de l'Égalité des chances Josiane Dostie, insiste pour sa part sur « l'importance d'agir dès la petite enfance afin de déconstruire les stéréotypes de genre et d'ancrer durablement une culture de l'égalité dans toutes les politiques communales ».

### Un engagement fort de la commune

Par cette décision, la commune de Molenbeek-Saint-Jean renforce la cohérence de ses politiques en matière d'égalité des chances et confirme son engagement en faveur d'un accueil de qualité pour tous les enfants et leurs familles. Un courrier est envoyé aux parents et une campagne sera menée sur les réseaux sociaux de la commune. Les directions des crèches restent à la disposition des parents pour toute question ou échange à ce sujet.

La bourgmestre de Molenbeek-Saint-Jean rappelle enfin que « dans une commune où la jeunesse représente une part aussi importante de la population, il est essentiel de poser des actes forts et visibles en matière d'égalité dès le plus jeune âge. Cet engagement traduit notre volonté de construire une société plus juste et inclusive, dès les premières années de vie ».



**Dans notre crèche**

Nous encourageons l'expression de toutes les émotions chez tous les enfants et les accompagnons de la même manière, peu importe leur sexe.

**Dans notre crèche**

Moi aussi j'ai envie de bouger!

Nous accompagnons les enfants de la même manière dans tous les domaines de leur développement : moteur, psychomoteur, affectif, relationnel, cognitif.